



Contrat de Formation Professionnelle

Training Agreement

Atelier Terre Brune — 29, rue de la Fontaine au Roi — 75011 Paris

RCS Paris : 918 121 781 | N° déclaration activité : 11756876175

Stagiaire / Student

Nom et prénom / Full name

Adresse / Address

Code postal / Ville / Postcode / City

Organisme : Atelier Terre Brune — 29, rue de la Fontaine au Roi, 75011 Paris

Modelage et décors mishima avec Jeanne Bonnefoy-Mercuriali

Modelling and mishima decoration with Jeanne Bonnefoy-Mercuriali

I – Objet

I – Purpose

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Modelage et décors mishima avec Jeanne Bonnefoy-Mercuriali.**

Under this agreement, the training organisation undertakes to organise the training course entitled: **Modelling and mishima decoration with Jeanne Bonnefoy-Mercuriali.**

II – Nature et caractéristiques de l'action de formation

II – Nature and characteristics of the training course

L'action entre dans la définition prévue à l'article L.6313-1 du Code du travail. Elle a pour objectif :

- appréhender et mettre en œuvre le graphisme sur une pièce en volume ;
- comprendre et maîtriser la technique complexe du Mishima ;
- améliorer le façonnage de pièces au colombin ;
- approfondir des recherches graphiques et formelles.

Durée : 3 journées de 6 heures, soit 18 heures au total.

The course falls within the definition of Article L.6313-1 of the French Labour Code. Its objectives are:

- to explore and apply graphic design on three-dimensional ceramic pieces;
- to understand and master the complex Mishima technique;
- to improve coil-building skills;
- to develop graphic and formal research.

Duration: 3 days of 6 hours each, totalling **18 hours**.

III – Niveau de connaissances préalables

III – Prerequisites

Pas de prérequis à cette action de formation.

No prior knowledge is required for this course.

IV – Organisation de l'action de formation

IV – Course organisation

Date de début / Start date / Start date

Date de fin / End date / End date

Lieu : 29, rue de la Fontaine au Roi — 75011 Paris. Action 100% en présentiel. Nombre de participants : **6 stagiaires maximum**. Tournette sur table, outils de modelage et engobes mis à disposition.

Formateur : Jeanne Bonnefoy-Mercuriali, artiste céramiste, diplômée de l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués Olivier de Serres. **Langue d'enseignement** : français.

Venue: 29, rue de la Fontaine au Roi — 75011 Paris. 100% in-person. Maximum 6 participants. Turntable, modelling tools and slips provided.

*Instructor: Jeanne Bonnefoy-Mercuriali, ceramic artist, graduate of l'École Nationale Supérieure des Arts Appliqués Olivier de Serres. **Teaching language: French.***

V – Évaluation

V – Assessment

Le stagiaire sera évalué sur les exercices pratiques réalisés au cours de la formation, appréciés par un jury professionnel.

Students will be assessed on the practical work carried out during the course, evaluated by a professional jury.

VI – Attestation de formation

VI – Certificate of completion

En application de l'article L. 6313-7 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature, la durée et les résultats de l'évaluation des acquis sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

In accordance with Article L. 6313-7 of the French Labour Code, a certificate stating the objectives, nature, duration and assessment results will be issued to the student upon completion of the course.

VII – Suivi de la formation

VII – Attendance monitoring

Une feuille de présence sera signée par chaque stagiaire et par le formateur lors de chaque séance.

Responsable pédagogique et contact : Brune Somogyi — brune@atelierterrebrune.com — +33 (0)7 66 33 94 76

Le règlement intérieur de l'atelier est transmis avec le mail de confirmation d'inscription. Il est également affiché dans les locaux de la formation.

An attendance sheet will be signed by each student and the instructor at each session.

Academic supervisor: Brune Somogyi — brune@atelierterrebrune.com — +33 (0)7 66 33 94 76

The studio's internal regulations are sent with the booking confirmation email and are also displayed on the premises.

VIII – Délai de rétractation et modalités de paiement

VIII – Right of withdrawal and payment terms

Conformément à l'article L6353-5 du Code du travail et à l'article L221-18 du Code de la consommation, le stagiaire dispose d'un délai de **14 jours** à compter de la signature du présent contrat pour se rétracter. Remboursement intégral garanti sans frais.

Note : L'Atelier Terre Brune utilise la plateforme Acuity Scheduling pour les inscriptions, ce qui implique un encaissement au moment de l'inscription. En cas de rétractation dans le délai imparti, le remboursement intégral est garanti.

*In accordance with French law (Art. L6353-5 Labour Code and Art. L221-18 Consumer Code), the student has **14 days** from the date of signing to withdraw at no cost. Full refund guaranteed.*

Note: Atelier Terre Brune uses the Acuity Scheduling platform for bookings, which requires payment at the time of registration. In the event of withdrawal within the statutory period, a full refund is guaranteed.

IX – Droit à l'image

IX – Image rights

Le stagiaire autorise ou n'autorise pas l'Atelier Terre Brune et ses prestataires à réaliser des prises de vue photographiques, vidéos ou captations numériques pendant sa formation, en vue d'une utilisation sous toute forme et tous supports.

The student authorises or does not authorise Atelier Terre Brune and its service providers to take photographs, videos or digital recordings during the course, for use in any form and on any medium.

- ☐ J'autorise / I authorise
- ☐ Je n'autorise pas / I do not authorise

X – Dispositions financières

X – Financial terms

Prix : **490 € HT** (coût horaire : 27,22 € HT). Exonérée de TVA — Art. 261.4.4 a du CGI. Cuissons en supplément. Paiement intégral effectué lors de l'inscription via la plateforme Acuity Scheduling.

Price: **€490 excl. VAT** (hourly rate: €27.22 excl. VAT). VAT-exempt under Art. 261.4.4 a of the French Tax Code. Firings charged separately. Full payment collected at registration via the Acuity Scheduling platform.

XI – Interruption du stage

XI – Course interruption

En cas de cessation anticipée, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis.

In the event of early termination, only the services actually delivered will be charged on a pro rata basis.

XII – Cas de différend

XII – Dispute resolution

Médiateur compétent : Médiation de la Consommation & Patrimoine (MCP) — 12 square Desnouettes, 75015 Paris — www.mcpmediation.org. À défaut de règlement amiable, le tribunal de Paris sera seul compétent.

Mediator: Médiation de la Consommation & Patrimoine (MCP) — 12 square Desnouettes, 75015 Paris — www.mcpmediation.org. Failing amicable resolution, the Paris courts shall have sole jurisdiction.

Fait à / Signed in

Le / Date

--	--

Le stagiaire / The student
(précédé de « Lu et approuvé » / "Read and approved")

Pour l'organisme de formation
For the training organisation
Brune SOMOGYI — Présidente

Annexe I — Programme détaillé / *Detailed programme*

- Dessins et expérimentations : recherche graphique et formelle.
- Façonnage de plaques pour les essais de décors.
- Façonnage de pièces céramiques au colombin.
- Réalisation d'engobes de remplissage.
- Mise en place du décor : dessin, gravure et remplissage.
- Compréhension des différentes étapes de séchage du Mishima.

-
- *Drawings and experimentation: graphic and formal research.*
 - *Making slabs for decoration trials.*
 - *Coil-building ceramic pieces.*
 - *Preparing filling slips.*
 - *Applying the decoration: drawing, carving and filling.*
 - *Understanding the different drying stages of the Mishima technique.*